

CASSE DE L'ASSURANCE CHÔMAGE : L'INSÉCURITÉ GÉNÉRALISÉE !

Depuis 2017, l'assurance chômage a été réformée à trois reprises. Une nouvelle est annoncée. À travers ces attaques répétées, c'est le droit de toutes et tous à vivre et travailler dignement qui est remis en cause.

Le gouvernement tape dans les poches des pauvres pour ne pas augmenter les impôts de ses amis milliardaires ou taxer les dividendes d'entreprises qui font des bénéficiaires mais détruisent l'emploi.

La CGT dénonce une attaque contre les droits au chômage et contre celles et ceux qui n'ont que leur travail, leurs qualifications et leur salaire pour vivre.

Pas de nouvelles baisses de droits au chômage ! Assez de cet acharnement !

Le 24 mai la CGT appelle à interpeller les élus pour refuser cette dégradation dangereuse et injuste de l'assurance chômage et de nos droits acquis par notre travail et nos cotisations.

Après la réforme des retraites, l'obsession « budgétaire »

Après avoir révélé un déficit public plus important que prévu, le Premier ministre prône une nouvelle baisse des droits au chômage.

En 2023, ce Gouvernement expliquait qu'il fallait baisser les droits parce que le taux de chômage baissait mais certaines personnes restaient durablement éloignées de l'emploi.

En 2024, ce Gouvernement explique qu'il faut baisser les droits parce que le taux de chômage augmente. Qui est perdant ? Toujours les mêmes.

Des mensonges en série

Gabriel Attal annonce notamment :

- indemnisation réduite de 12 mois ► vise les salarié-es plus âgés ayant perdu un CDI

- durcissement du seuil d'accès ► vise les jeunes confrontés à l'enchaînement de contrats courts

Le passage par le chômage, c'est une possibilité, voire une certitude très concrète pour des millions d'entre nous : jeunes à la sortie des études courtes ou longues, licenciés économiques, au moment où les défaillances d'entreprises repartent à la hausse, où les délocalisations se poursuivent.



EN CHIFFRES

- À **55 ans**, **1 personne sur 2** a **connu le chômage**
- **22 %** des chômeur-ses mettent **plus d'un an à retrouver du travail**, et même **20 %** pour les cadres
- **2 inscrit-es sur 3** à France Travail ne touchent **aucune allocation**
- **40 %** des indemnisé-es sont en dessous du **seuil de pauvreté**
- **7 décrets** ont **baissé drastiquement les règles de l'assurance chômage** depuis 2018
- **6 millions** de personnes sont **inscrites à France Travail**, sans compter la majeure partie des allocataires du RSA
- Au moins **43 millions** de personnes sont passées par l'ancien **Pôle Emploi** depuis **20 ans**



FLASHER LE
CODE POUR
SE SYNDIQUER

cgt.fr

CHANTAGE AU CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ : DEUX FACES DE LA MÊME PIÈCE

On culpabilise les personnes sans emploi comme s'ils préféraient ne pas travailler et manquaient d'incitation à le faire. La réalité est toute autre.



Le chômage et la précarité, c'est **Yoann** qui enchaîne les petits boulots comme livreur à vélo ou en intérim dans les entrepôts des plateformes de vente par internet.



Le stress, c'est pour **Véronique** informaticienne, qui met plus d'un an à retrouver du travail à 53 ans, et doit accepter une baisse de salaire.



Julie mettra neuf ans à obtenir son premier CDI à la fin de son master.



Alain, licencié à 58 ans après presque 32 ans de boîte, n'a pas fait la jonction entre ses droits au chômage et la retraite après plus de 400 recherches.

Les plus impactés seraient les « seniors » qu'on met sur la touche et qui vont subir la triple peine du chômage, de la baisse d'indemnisation et du recul de l'âge de la retraite.

Une attaque contre le travail

On entend dire que les entreprises « peinent à recruter » parce que 300 000 offres seraient non pourvues... en réalité, cela représente 5 % des inscrit-es. De nombreuses offres sont de très mauvaise qualité et la plupart de ces emplois finissent par être pourvus, le temps de trouver les personnes qualifiées correspondant aux postes.

Quant au renforcement des contrôles, il ne vise pas les fraudeurs - qui ne représentent que 0,4 % des allocataires - mais bien à exclure des statistiques celles et ceux dont on juge les recherches « insuffisantes ». C'est déjà le cas pour 18 % des personnes, généralement éloignées de l'emploi depuis longtemps, non indemnisées et découragées.

Un plein... d'emplois précaires

Le gouvernement dit avoir créé 2 millions d'emplois mais ne donne aucune indication sur la nature de ces

emplois (CDI ? temps pleins / temps partiels ? mini jobs d'une heure, d'un jour, d'une semaine ou d'un mois ?).

Ce gouvernement est incapable de créer des emplois parce qu'il les détruit en masse dans les services publics, n'anticipe pas la transition écologique et essaye de pourvoir des emplois souvent très courts et très dégradés.

Il n'y a pas de créations d'emploi, pas de « plein emploi » mais un trop plein d'emplois précaires qui forcent à accepter n'importe quoi pour survivre.

Une attaque contre les salaires

Sous la menace du chômage, des milliers de travailleuses et travailleurs ne peuvent revendiquer ni de CDI, ni de salaires reconnaissant leur qualification et ni des augmentations de salaire.

C'est aussi bien le cas dans le privé, par exemple pour des centaines de milliers d'intérimaires, que dans le public : dans les universités, le nombre de vacataires dépasse celui des titulaires !

Il s'agit de copier la structuration de l'emploi de l'Allemagne, du Royaume-Uni, où les taux de pauvreté ont explosé, aussi bien chez les jeunes que chez les travailleurs âgés.